|  |
| --- |
| MDE 12/7494/2023 – Égypte 1er décembre 2023  |
| URGENT ACTION |  | UA 110/23 |
| Un étudiant injustement incarcéré se voit refuser sa prothèse de jambe |
| ÉGYPTE  |

Oqba Hashad est détenu de manière arbitraire depuis plus de quatre ans et six mois sans jugement, uniquement en raison des actions menées par son frère en faveur des droits humains. Les forces de sécurité l’ont soumis à une disparition forcée pendant 77 jours, période pendant laquelle il a subi actes de torture et mauvais traitements : il a notamment été roué de coups, soumis à des décharges électriques et suspendu dans des postures contorsionnées. Les autorités de la prison de Wadi al Natroun, où il est incarcéré, continuent de lui refuser l’accès à des soins de santé adéquats, notamment pour sa jambe droite, amputée au-dessus du genou depuis son enfance et pour laquelle il a besoin d’une prothèse pour se déplacer. Depuis que sa prothèse s’est cassée en août 2022, les autorités carcérales lui refusent une prothèse de remplacement, ainsi que les médicaments et les antiseptiques dont il a besoin pour son moignon.

COMPLÉMENT D’INFORMATION

Avant son arrestation, Oqba Hashad étudiait le commerce à l’Université de la ville de Sadat, dans le gouvernorat de Menoufia. Le 20 mai 2019, des agents de l’Agence de sécurité nationale ont fait irruption dans sa résidence étudiante et ont procédé à des arrestations sans mandat. Tous les autres étudiants ont été libérés les jours suivants, sauf Oqba Hashad. Son frère Amr Hashad, militant des droits humains et chercheur en droit, a fui l’Égypte en 2019 après avoir été libéré de prison. Il avait été appréhendé en 2014 en raison de son militantisme au sein du syndicat étudiant de l’université d’Assiut et parce qu’il s’était opposé à la décision de l’université d’engager une société de sécurité privée. Par la suite, un tribunal l’a condamné à trois ans de prison après l’avoir reconnu coupable d’avoir rejoint une organisation terroriste, tenté de renverser le gouvernement et incité à la contestation. Depuis l’exil, Amr Hashad a continué de dénoncer les violations des droits humains en Égypte, notamment les disparitions forcées et les conditions de détention cruelles et inhumaines dans les geôles du pays. La mère d’Oqba Hashad a également été détenue et interrogée pendant neuf heures lors d’une visite à la prison de Shebin Al Kom, où Oqba Hashad était alors détenu, en relation avec un message Facebook publié par Amr Hashad en décembre 2020 au sujet de l’interdiction faite à son frère de recevoir sa prothèse de jambe et des injustices subies par leur famille.

Oqba Hashad est actuellement incarcéré à la prison de Wadi El Natroun. Le 7 août 2022, des proches de son compagnon de cellule, qui s’étaient rendus à la prison ce jour-là, ont appelé sa famille pour l’informer que sa prothèse de jambe s’était cassée. Sa famille s’est précipitée à la prison pour récupérer cette prothèse cassée et l’ont emmenée pour réparation dans une clinique spécialisée, où un médecin et un ingénieur leur ont dit qu’il fallait la remplacer. La famille n’en ayant pas les moyens, ils ont cherché à la faire réparer. Le 9 août 2022, lorsque ses proches sont revenus à la prison avec la prothèse, les autorités pénitentiaires ont insisté pour procéder à une inspection approfondie, ont tenté de la démonter et les ont prévenus qu’il y aurait d’autres inspections. Elles n’ont toujours pas transmis la prothèse réparée à Oqba Hashad, et ne lui en ont pas fourni de nouvelle.

Amnesty International a recueilli des informations sur le fait que des proches de dissident·e·s ou d’opposant·e·s égyptiens à l’étranger sont pris pour cibles, et sont notamment victimes d’arrestations et de détentions arbitraires, de convocations pour interrogatoire et d’autres formes de harcèlement. C’est la cas de Salah Soltan, le père de Mohamed Soltan, défenseur des droits humains bien connu, qui a été victime d’une disparition forcée et privé de soins médicaux, à titre de représailles pour les activités militantes de son fils. En août 2023, les pères d’Ahmed Gamal Ziada, journaliste égyptien basé en Belgique, et de Fagr al Adly, militant ayant la double nationalité allemande et égyptienne, qui vit en Allemagne, ont été arrêtés et interrogés sur les activités militantes de leurs fils.

En tant qu’État partie à la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, l’Égypte doit s’acquitter de son obligation de veiller à ce que les personnes porteuses de handicaps, lorsqu’elles sont privées de leur liberté, bénéficient, sur la base de l’égalité avec les autres, de garanties conformes au droit international relatif aux droits humains, d’aménagements raisonnables et de services de santé répondant spécifiquement à leur handicap.

Le 3 septembre 2021, des experts des Nations unies, dont le rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l’homme, le Groupe de travail sur la détention arbitraire, la rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées, le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, le rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d’opinion et d’expression, le rapporteur spécial sur le droit qu’a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, la rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l’homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, et le rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ont adressé une lettre aux autorités égyptiennes mettant en évidence la disparition forcée et la détention arbitraire prolongée d’Oqba Hashad.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **27 janvier** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **arabe** et **anglais**, Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À  | COPIES À  |
| Procureur généralMohamed Shawky AyyadOffice of the Public ProsecutorMadinat al RehabCairo, ÉgypteFax: + 202 2577 4716Twitter: @EgyptianPPOFacebook: <https://www.facebook.com/ppo.gov.eg>  | Ambassade de la République Arabe d'EgypteElfenauweg 613006 BerneFax: 031 352 06 25E-mail: eg.emb.bern@gmail.com ; (embassy.bern@mfa.gov.eg)FB: <https://www.facebook.com/eg.bern.embassy/>  |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 110/23** ou **MDE 12/7494/2023** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Procureur général
Mohamed Shawky Ayyad
Office of the Public Prosecutor
Madinat al Rehab
Cairo
Égypte

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Procureur général,

**Oqba Hashad**, étudiant de 26 ans, est maintenu en détention arbitraire depuis plus de quatre ans et six mois sans jugement uniquement en raison de ses liens familiaux, en particulier des actions menées en faveur des droits humains par son frère Amr Hashad, qui a quitté l’Égypte en 2019. Les autorités carcérales avaient interrogé Oqba Hashad à de multiples reprises, tout récemment encore en octobre 2023, au sujet du travail en faveur des droits humains de son frère et de ses contacts avec sa famille en Égypte. Elles voulaient également savoir s’il avait partagé avec son frère des informations au sujet de ses conditions de détention. Arrêté arbitrairement sans mandat d’arrêt le 20 mai 2019 dans son logement universitaire de la ville de Sadat, dans le gouvernorat de Menoufia, Oqba Hashad a «disparu» entre les mains des forces de sécurité pendant 77 jours, période durant laquelle il a été soumis à la torture et à d’autres mauvais traitements. Selon les informations recueillies par Amnesty International, Oqba Hashad a été totalement dévêtu, suspendu par les bras au plafond, frappé, traîné sur le sol par une corde attachée autour de son cou, insulté et soumis à des décharges électriques, notamment sur ses parties génitales et le moignon de sa jambe, amputée au-dessus du genou depuis qu’il a six ans. Le 1er août 2019, il a été présenté devant un procureur à Shebin Al Koum, qui a ordonné sa détention provisoire dans l’attente d’investigations sur les accusations portées contre lui : avoir «rejoint un groupe formé contre l’état de droit» et «participé à des manifestations visant à renverser le régime». Depuis lors, sa détention provisoire, qui dépasse largement la limite de deux ans fixée par la loi égyptienne, a été prolongée sans qu’il ait eu la possibilité de contester véritablement la légalité de sa détention.

Depuis août 2022, les autorités carcérales soumettent Oqba Hashad à la torture et aux mauvais traitements en le privant cruellement d’accès à des soins adéquats et à la prothèse pour sa jambe dont il a besoin pour se déplacer de manière autonome, ce qui lui cause de graves souffrances physiques et psychologiques, et le rendent dépendant des autres prisonniers pour répondre à ses besoins les plus élémentaires. Lorsque sa prothèse s’est cassée en août 2022, les autorités pénitentiaires ne lui ont pas fourni une prothèse de remplacement, mais ont également refusé de lui remettre celle que sa famille a fait réparer à ses propres frais sous prétexte de contrôles de sécurité. Elles lui refusent également l’accès aux antiseptiques et au matériel de stérilisation nécessaires pour les soins à apporter à son moignon, augmentant les risques d’infection. En outre, il n’a pas accès à des soins médicaux spécialisés, qui ne sont pas disponibles en prison, ce qui fait craindre des séquelles permanentes et irréversibles au niveau de sa colonne vertébrale, selon des médecins indépendants consultés par ses proches. Enfin, Oqba Hashad souffre de fortes douleurs au dos et est contraint de dormir sur le sol.

**Je vous demande instamment de veiller à ce qu’Oqba Hashad soit libéré immédiatement et sans condition, et à ce que toutes les charges retenues contre lui soient abandonnées, car il est détenu uniquement à titre de sanction pour le militantisme de son frère. Dans l’attente de sa libération, il doit être autorisé à voir régulièrement sa famille et ses avocats, et à recevoir tous les soins médicaux nécessaires, y compris dans des hôpitaux extérieurs si besoin, et doit être détenu dans des conditions respectant les normes internationales relatives au traitement des prisonniers.**

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République Arabe d'Egypte, Elfenauweg 61, 3006 Berne

Fax: 031 352 06 25, E-mail: eg.emb.bern@gmail.com ; (embassy.bern@mfa.gov.eg) / FB: eg.bern.embassy